

E X T R A I T

du procès-verbal du Conseil communal de Servion
présidée par Mme Christine Mueller

LE CONSEIL COMMUNAL DE SERVION

- vu le préavis municipal n° 03-2023 du 22 mai 2023,
- entendu le rapport de la commission de gestion,
- considérant que l'objet a été régulièrement porté à l'ordre du jour,

dans sa séance du 26 juin 2023, décide :

- **d'approuver les comptes 2022 et d'en donner décharge à la Municipalité**
- **d'approuver la gestion relative à l'exercice 2022 et d'en donner décharge à la Municipalité.**

Au vote, cette décision a été acceptée à la majorité.

Ainsi délibéré en séance du 26 juin 2023.

La présidente :



Christine Mueller



La secrétaire :



Philippa King Rojo

